## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 15 mars 2024

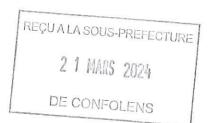
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membre en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Pouvoir : 0

Date de la convocation : 11 mars 2024



L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

<u>Etaient présents</u>: MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, HEALY Mickaël.

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

7 7 1 1

## 2024.07 AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Excédent):	376 916.83
Report 31 décembre 2022 :	298 394.36
Excédent année 2023 :	78 522.47

 RESULTAT INVESTISSEMENT (Déficit):
 - 15 277.02

 Report 31 décembre 2022:
 - 13 238.61

 Déficit année 2023:
 - 2 038.41

Restes à réaliser (dépenses): - 5 223.93

Compte tenu du déficit et de l'encours d'investissement, un prélèvement de 20 500.95 est effectué sur le résultat de fonctionnement de 376 916.83, pour être affecté à la section Investissement (en recettes) au compte « Excédent de fonctionnement capitalisé »(1068).

Le solde, soit 356 415.88 sera reporté en recettes de Fonctionnement (002) au Budget Primitif 2024.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les chiffres de l'affectation du résultat.

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 18 mars 2024.

Martine MAINGUET

Maire

